



42ND ANNUAL CONFERENCE OF 42^E CONFERENCE ANNUELLE DES
New England Governors and **Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et**
Eastern Canadian Premiers **Premiers ministres de l'Est du Canada**



RÉSOLUTION 42-2

RÉSOLUTION SUR LA SÛRETÉ ET L'ABORDABILITÉ DE L'ÉNERGIE

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ont réaffirmé leur engagement envers les sources d'énergie propre et renouvelé l'accent sur les possibilités régionales de réduction des émissions de GES lors de la 41^e Conférence des GNA-PMEC par la voie du Plan d'action régional sur les changements climatiques;

ATTENDU QUE les gouverneurs et les premiers ministres ont adopté en 2015 la Résolution 39-1 qui établissait pour 2030 une fourchette de référence en fonction de laquelle réduire les émissions de GES sur une base régionale d'au moins 35 à 45 % par rapport aux niveaux de 1990;

ATTENDU QUE chaque administration de la région possède des objectifs ambitieux de diversification de la production d'énergie visant la création d'un système résilient;

ATTENDU QUE les sources d'énergie de la région sont interdépendantes au-delà des frontières;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, les températures extrêmes ont provoqué des pointes dans la demande d'énergie, ce qui a entraîné des coûts énergétiques élevés pour les consommateurs et une dépendance accrue aux sources d'énergie à fort taux d'émissions de GES en raison d'une diversification et d'un stockage limités de l'énergie, en particulier pendant les périodes hivernales;

ATTENDU QUE les coûts élevés de l'énergie touchent les consommateurs et affectent la compétitivité économique au sein de chaque administration, et que la détermination des mesures appropriées pour promouvoir l'abordabilité de l'énergie est une grande priorité pour la région;

ATTENDU QUE la diversification du bouquet énergétique et le déploiement d'énergie propre pendant les événements météorologiques extrêmes amélioreront l'abordabilité de l'énergie et augmenteront les avantages environnementaux;

ATTENDU QUE le développement des nouvelles technologies dans le domaine du stockage de l'énergie permet aux États et aux provinces de collaborer avec les universités et les institutions technologiques de la région et d'élargir le champ des applications de stockage de l'énergie;

ATTENDU QUE la région comprend des collectivités et des installations éloignées alimentées par génératrices au diesel parce qu'elles ne sont pas raccordées au réseau électrique collectif;

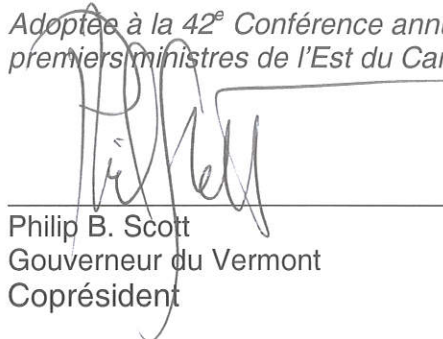
PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent l'importance d'encourager les politiques qui diversifient les ressources et visent le déploiement d'énergies propres abordables, notamment pendant les périodes de pointe, permettant aux technologies de stockage de l'énergie de participer à nos marchés énergétiques et de réduire l'utilisation de génératrices au diesel dans les régions éloignées;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les planificateurs et les exploitants de systèmes doivent renforcer et diversifier le bouquet énergétique de production et les capacités de stockage afin de réduire les pressions sur les coûts de l'énergie et d'accroître la résilience des systèmes pendant les périodes de températures extrêmes prolongées;

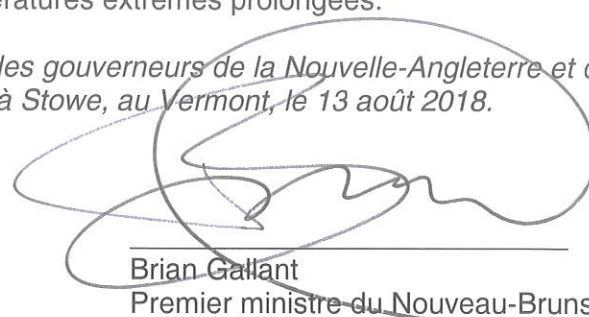
IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les ressources énergétiques propres requises pour répondre aux pointes hivernales et réduire les émissions de GES comprennent l'énergie éolienne terrestre et extracôtière, les grandes centrales hydroélectriques, la gestion de la demande, l'efficacité énergétique et les systèmes avancés de batteries et de stockage;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINE) effectuera des recherches pour des politiques visant à réduire les obstacles et à améliorer les normes opérationnelles afin d'encourager une plus grande utilisation du stockage de l'énergie et de la diversité des ressources, et d'améliorer le déploiement de l'énergie propre, y compris pour les génératrices au diesel dans les milieux éloignés, pour une plus grande résilience du système pendant les périodes de températures extrêmes prolongées.

Adoptée à la 42^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Stowe, au Vermont, le 13 août 2018.



Philip B. Scott
Gouverneur du Vermont
Coprésident



Brian Gallant
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Coprésident